



Procès -Verbal

Comité de Direction

Lundi 17 avril 2023, au siège du District de l'Aude à Carcassonne

Présidence : **Mr Pierre MICHEAU**, Président du District.

Rédacteur : **Mr Pascal RIOU**, Secrétaire Générale.

Membres Présents :

Pierre FABRE - Thierry LESVIGNE - Cédric LOPEZ - Pierre QUEAU

Membres Présents en visio :

Mmes Emmanuelle CONTRERAS – Caroline MERLIN – .

Mrs Alexandre BANDIERA - Frédéric BOUILLERE - Guillaume VALAT - Laurent VOURIOT.

Invité :

Mr Joris BIARD – Damien TRASTET – Cédric ROQUES – Frédéric BAUDIN.

Membres absents excusés :

Mrs Patrice BOFFELLI - David CARRASCO - Gilles DODEMAN - Nicolas FROMENT - Franck VARILLES.

Membres absents non excusés :

Mmes Sandra ESPEUT - Fabienne GINER.

Mrs Nicolas BELLEGUEULE - Nordine CHAMLAL - Henri MONTESPAN - Sébastien VIVO.

Ouverture de la séance à 18h30

ORDRE DU JOUR

- ✓ Points du Président,
- ✓ Retour du bilan à mi-mandat,
- ✓ Propositions de commissions,
- ✓ Commission des finances,
- ✓ Présentation du FAL (Joris BIARD),
- ✓ Organisation des événements de fin de saison,
- ✓ Récompenses à déterminer,
- ✓ Composition des commissions,
- ✓ Dossiers de subventions.
- ✓ Abandons de frais des bénévoles.

Point du Président

Le Président s'exprime sur les faits rapportés par le « Collectif des Présidents des clubs de foot audois ».



Procès -Verbal

Comité de Direction

Point du Président sur les informations FFF et District

Le Président fait le point sur les licences District.

Le Président fait le point sur les dossiers FFF en cours.

- Bons carburant,
- Budget FFF,
- Bureau des collèges à venir avec la question des catégories d'âge : article 66 des R.G. de la FFF. Catégorie U6 et U6 F.

Permettre à un enfant qui atteint l'âge de 5 ans au cours de la saison, que ce soit en septembre ou en février, de prendre une licence dès sa date d'anniversaire. Les clubs ne comprennent pas qu'un jeune qui a 5 ans le 29 décembre puisse obtenir une licence et que celui qui a 5 ans le 2 janvier ne puisse pas être licencié pour la deuxième partie de saison.

La proposition permet de sécuriser les clubs en termes d'assurance lors des entraînements de ces jeunes joueurs à qui, jusqu'à ce jour, il est difficile de refuser l'accès au club pour s'entraîner sans pouvoir participer aux plateaux. Elle permet aussi d'éviter la participation aux plateaux de jeunes non licenciés, à qui il est difficile de refuser l'accès, étant donné qu'ils s'entraînent en club. D'autre part, cette évolution semble nécessaire dans la période actuelle de concurrence accrue. Aux instances et aux clubs de savoir accueillir et fidéliser ces jeunes débutants.

*U6 et U6 F : nés en 2018 **ou** 2019 dès l'âge de 5 ans.*

Point ANPDF

Le Président communique les informations suivantes :

- Travaux à venir pour le séminaire du 1^{er} mai à Clairefontaine et organisation du séminaire à Gruissan le 12 et 13 mai 2023.

Bilan des visites mi-mandat – visites clubs

Le Président communique sur les desideratas des clubs lors des visites mi-mandat.

Les présidents de commission répondent.

- **Compétitions Séniors**
 - Pour la Coupe des Réserves : 4 équipes par poule, pour les poules de 3, compenser avec un ratio car pénalisé.
Réponse : le ratio est déjà utilisé pour les coupes (moyenne de points pris par match) notamment les poules incomplètes.
 - Afin d'éviter les tricheries comme le club XXX, que chaque club soumette une liste de joueurs pour le tour préliminaire de poule.
Réponse : irréaliste, problème d'effectif et cela bloque les joueurs.
 - Créer une forte amende pour tout forfait lors de cette phase.



Procès -Verbal

Comité de Direction

Réponse : prévoir une forte amende, pourquoi pas ? Faut-il revoir la participation des équipes de Ligue dans La Coupe LOPEZ ? Réserver les Coupes de l'Aude aux clubs évoluant en uniquement District ?

- Mise en place de la pratique vétérans : tournoi, rencontre etc.
Réponse : oui, pourquoi pas il faut lancer un questionnaire (mais pas convaincu)
- Rencontres arbitres, coaches, dirigeants en début de saison.
Réponse : oui, mais présence obligatoire des éducateurs et de tous les clubs.
- Plus de joueurs en D4 sur la FMI : Parfois en D4 certaines équipes ont 15 à 16 joueurs et c'est difficile à ce niveau-là d'écarter des joueurs.
Réponse : possible mais le nombre de changements ne va pas au-delà de 3 donc pas forcément convaincu de l'intérêt. Sinon autoriser des changements supplémentaires, règlement à faire évoluer.
- 3 divisions en D4, oui, mais avec plus d'équipes.
Réponse : impossible d'avoir des poules non équilibrées. 3 divisions supposent un nombre important d'équipes.
- Qualité de la pelouse pour les finales (Difficulté avec le terrain de Villeneuve)
Réponse : se mettre en relation avec la commission organisation des finales.
- Pour les Coupes, tirage au sort pour savoir qui reçoit à partir des 8èmes de finale.
Réponse : peut-être faire un nouveau tirage au sort à partir des ¼ pour relancer la compétition ?
- Inversion des rencontres de Coupes lors des tirages en fonction du niveau.
Réponse : à étudier mais règlement à revoir..
- Organiser des Play-Off en D2, D3 et D4 pour maintenir jusqu'au bout un challenge.
Réponse : cela va demander des dates supplémentaires, on peut instaurer le play-off en cas de places supplémentaires pour l'accès à la D1. Pour les autres divisions ce sera difficile car beaucoup de montées.
- **Arbitrage**
 - Globalement plus de dialogue. Notamment avant et après les matchs avec les dirigeants.
 - Les clubs souhaitent de meilleures prises de décisions sur les sanctions, beaucoup demandent des échanges sur les qualifications des sanctions après-match. Un retour sur les décisions, le lundi à froid pour éventuellement revenir sur les décisions jugées trop sévères. Mise en place d'un « appel » ?
Réponse : organisation trop lourde à mettre en place, 1 joueur sanctionné d'un carton rouge peut transmettre ses observations auprès de l'organe disciplinaire, dans les 2 jours calendaires à compter du lendemain de la rencontre. (Annexe 2 – règlement disciplinaire).
 - Reconnaissance des arbitres de touches bénévoles, création statut de l'auxiliaire.
Réponse : réflexion sur la mise en place d'une formation, pour l'instant manque de temps.
 - Des délégués officiel District en D1.



Procès -Verbal

Comité de Direction

Réponse : concerne la commission des délégués. Mais pour cela il faudra recruter des délégués, actuellement il n'y a pas assez de délégués.

- Souhait des clubs d'avoir un questionnaire après match sur les arbitres. Il nous servirait (en moindre mesure) d'indicateur sur certains comportements.

Réponse : l'arbitrage n'est pas une science exacte et ce n'est pas non plus de la cogestion sur les prises de décisions. La CDA gère des individus et des lois du jeu souvent méconnus avec une partie d'interprétation, certaines choses ne sont donc pas possibles au quotidien.

- Créer des contrôles inopinés car « le comportement des arbitres change lorsqu'ils sont contrôlés »

Réponse : réflexion en cours mais c'est difficile à mettre en place, en plus du rôle des observateurs.

- Carton Blanc pas assez utilisé et mal utilisé. Carton blanc payant ?

- 2 arbitres par terrain lorsque l'on débute en jeune.

Réponse : impossible car non prévu par l'IFAB (lois du jeu).

• Jeunes

- Beaucoup de retour sur le Calendrier U13 « catastrophique » cette saison. L'an passé c'était les U11 mais cette saison cette catégorie là (U11) que du positif.

Réponse : réflexion en cours.

- Interclubs, erreur sur les clubs, pas assez d'équipes pour certains, laisser le choix aux clubs de se trouver l'adversaire.

- 3 niveaux en U17 sans intérêt.

- Interdire 2 ou 3 équipes d'un même club en Coupe ainsi qu'en championnat dans la même poule.

- Gros débat sur les Critérium U11 et U13 à 4 équipes. Exemple : le GOAL va jouer à NARBONNE contre LE BRIOLET et le FAC. Mais ne rencontre pas de club NARBONNAIS. Repasser à 3 équipes ou alors vérifier les déplacements ?

- Brassage en U15 très compliqué, peu d'intérêt pour certains.

• Règlements

- Créer un cahier des charges pour les finales, car certains clubs se sont plaints du niveau d'organisation sur certains lieux.

Réponse : commission d'organisation des finales à prendre en charge.

- Tutos pour les appels ou pour les réclamations. Avoir une procédure à suivre.

Réponse : en cours de mise en place.

- Amendes pour les feuilles de matchs qui sont des torchons

Réponse : pourquoi pas ? mais nous attendons l'arrivée de FAL (FOOT ANIMATION LOISIR) nouveau logiciel qui permettra d'avoir des feuilles de matchs plus lisibles. (saison 2023/2024)



Procès -Verbal

Comité de Direction

Proposition des commissions du District

Le Comité Directeur vote un principe (17/04/2023)

La commission de révision des textes travaille les règlements (avril, mai)

Retour vers le Comité Directeur pour validation (fin mai)

Commission Jeunes :

- Proposition d'un championnat U10 et U12.
Le Comité Directeur valide le principe en attendant le projet abouti de la commission Jeunes.

Commission Séniors Féminines :

- Interprétation de l'article 152 des Règlements Généraux de la FFF.
Le Comité Directeur valide la décision « application immédiate »

Commission Séniors Masculins :

- Coupes phases finales : si écart de 2 divisions, le club de la division inférieure reçoit.
Le Comité Directeur ajourne la décision, en attendant une proposition de la commission Séniors.
- Evolution des qualifications Coupes LOPEZ / FAVRE.
Le Comité Directeur ajourne la décision, en attendant une proposition de la commission Séniors.
- Play-off pour accession en D1 (meilleurs 2^{èmes} de D2 en barrage et le vainqueur rencontre le 10^{ème} de D1)
Le Comité Directeur valide le principe en attendant le projet abouti de la commission Séniors.

Foot animation :

- Amendes pour les forfaits et manquements administratifs.
Le Comité Directeur valide le principe en attendant le projet abouti de la commission Foot Animation.
- Récidives amendes administratives -> sanctionner les équipes de foot à 11 des clubs concernés (ex séniors).
Le Comité Directeur valide le principe en attendant le projet abouti de la commission Foot Animation.
- Organiser les plateaux U7 le matin.
Le Comité Directeur ajourne la décision, en attendant une proposition de la commission.

Discipline et Ethique :

- Réactualiser les barèmes des sanctions pour les comportements inacceptables des supporters.
Le Comité Directeur ajourne la décision, en attendant une proposition de la commission discipline.
- Augmenter le montant des amendes (commission des finances).
Le Comité Directeur ajourne la décision, en attendant une proposition de la commission discipline et de la commission des finances.

Evolution du carton blanc :

- Dès la catégorie Foot à 8.
Le Comité Directeur valide le principe en attendant le projet abouti de la commission.

Exemple :

5 minutes pour le Foot à 8 (joueur/éducateur)

10 minutes pour le Foot à 11 (joueur/éducateur)



Procès -Verbal

Comité de Direction

Commission des finances

Point non abordé. Le Directeur Administratif s'étant excusé en cours de Comité Directeur.

Présentation du FAL (Foot Animation Loisir)

Présentation par Joris BIARD

- **Logiciel FAL intégré à Footclubs.**(un onglet a été créé)

La FFF développe depuis 2021 une application pour les plateaux du Foot éducatif. La FFF entend étendre son utilisation.

Cette évolution vise à digitaliser les actions des bénévoles des clubs et un meilleur traitement des données et documents.

De fait, notre district utilisera cette application pour la gestion des plateaux U6 à U11.

Cette évolution permettra une publication en ligne des plateaux de vos équipes (comme pour les matchs de vos équipes jeunes et seniors), et un suivi de qualité de la commission.

A terme, cela permettra de faciliter les démarches pour vos bénévoles.

Faciliter l'organisation des plateaux U6 à U11,

Enregistrement des équipes,

Restitution des feuilles de plateaux, pour transmission au District.

Un tutoriel existe, et un accompagnement du District sera mis en place pour la phase de démarrage.

Le District va rendre obligatoire l'utilisation de ce logiciel pour la saison 2023/2024.

Organisation des évènements de fin de saison

22/04/2023	FOOT'OLERANCE à ARZENS
29/04/2023	JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES
24/05/2023	AG DES ARBITRES
27/05/2023	FINALES DES COUPES U13, U15 et U17 à CUXAC D'AUDE
27/05/2023	FINALES DES CHALLENGES U13, U15 et U17 à LABASTIDE D'ANJOU
03/06/2023	FINALES DES COUPES FEMININES U13, U15, U18 et SENIORS à PEZENS
05/06/2023	COMITE DIRECTEUR
10/06/2023	JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS à BRAM et NARBONNE MONTPLAISIR
14/06/2023	CHALLENGE INTERDISTRICTS DES SELECTIONS U13, U14 et U14F/U15FDANS LES PO
23/06/2023	AG DU DISTRICT AU STADE A. DOMECA à CARCASSONNE
24/06/2023	FINALES DES COUPES SENIORS, LOPEZ, FAVRE, et RESERVES au Stade A. DOMECA à CARCASSONNE

L'Assemblée Générale du District se déroulera le vendredi 23 juin 2023 au Stade A. DOMECA à CARCASSONNE.

19h00 - émargement

19h30 – début de l'assemblée générale.



Procès -Verbal

Comité de Direction

Récompense à déterminer

Récompenses fiches PEF :

Il faut récupérer les fiches PEF, ces dernières sont transmises via le portail FFF.

Réunion à prévoir avec la commission des actions citoyennes et sociales pour déterminer les récompenses.

Dotations finalistes et champion :

Montant des bons d'achats

Coupes et médailles.

Proposition d'un avoir sur les engagements clubs de la saison 2023/2024.

Le Comité Directeur ajourne la décision, en attendant une proposition de la commission financière.

Mise à jour des membres de commissions

Département Arbitrage :

Commission Arbitrage

Président : BOUILLERE Frédéric.

Membres : LESVIGNE Thierry, BARREAU Georges, FABRE Rémi, FABRE Pierre, GUICHOU Maxime, KERROUX Maxime, MARTINEZ Christophe, LACOTE Georges, PIQUEMAL Pascal, PADJEN François, RAMDANI Nathan, DEROUBAIX Grégory.

Commission du Statut de l'Arbitrage

Président : FABRE Pierre

Membres : CATHALA André, BARREAU Georges, LESVIGNE Thierry, QUEAU Pierre, DEROUBAIX Grégory.

Nécessité d'avoir un membre supplémentaire.

Département Citoyenneté :

Commission des Actions Citoyennes et Sociales

Président : CONTRERAS Emmanuelle.

Membres : VENCELL FAVIER Annie, DRAI Thierry, ESPEUT Sandra, PILAIN Eva, LOUISE Vincent, BIARD Joris, ESPEUT Lydéric.

Commission de la Valorisation des Bénévoles

Président : MERLIN Caroline.

Membre : PASCAREL Jean-Luc.

Commission à renforcer

Commission d'Entraide

Président : ESPEUT Sandra.

Membres : FAVIER Annie, TISSEUR Jérôme, CONTRERAS Emmanuelle, VARILLES Christian.

Département des compétitions :

Commission Séniors

Président : BANDIERA Alexandre.

Membres : GIRARD Axelle, BERTONA Lorenzo, REFFLE Frédéric, VOURIOT Laurent.

Commission Jeunes

Président : TISSEUR Jérôme.

Membres : BOFFELLI Patrice, CARRASCO David, DROUIN Alain, GALINIER Ludovic, PASCAREL Jean-Luc, VOURIOT Laurent.

Commission Foot Animation

Président : BELLABIOD Myriam

Membres : MAURIN François, BOFFELLI Patrice, VENCELL FAVIER Annie, BIARD Joris.



Procès -Verbal

Comité de Direction

Commission Féminines Elite

Président : VIVO Sébastien.

Membres : BIARD Joris, GIRARD Axelle.

Commission Féminines Jeunes et Séniors

Président : ESPEUT Sandra.

Membres : CONTRERAS Emmanuelle, GIRARD Axelle, PASCAREL Jean-Luc, PERRAMOND François, PILAIN Eva, .

Commission Futsal

Président : TAYEBI Jihed.

Membres : ANFANE Abdou, BOUJNANE Eddy, GUSTIEZ Dorian, BARRIOS Florian, RAMON Thierry.

Commission des Terrains et Infrastructures

Président : LOPEZ Cédric.

Membres : SYLVAIN Nicolas, TAYEBI Jihed, BATARD Cédric.

Commission foot à l'école

Président : BOFFELLI Patrice.

Membres : GENOVESE Frédéric, VENCELL FAVIER Annie, TALANDIER Francis.

Commission Organisation des Finales

Organisation : FROUTE Kevin.

Membres : tous les Présidents du Département Compétitions.

Département Juridique :

Commission Statuts et Règlements

Président : RUIZ Michel

Membre : TEIXEIRA Tonio.

Commission à renforcer

Commission de Discipline et de l'Éthique

Président : RIOU Pascal

Membres : VENCELL FAVIER Annie, DE LANGLE Nathalie, CONTRERAS Emmanuelle, CARAYOL Claude, GENOVESE Frédéric, SAFFON Thierry, TISSEUR Jérôme, VOURIOT Laurent.

Commission d'Appel Générale

Président : QUEAU Pierre.

Membres : JOLY Éric, RICOUR Guillem, KHICHA Ouziene, TISSOT Frédéric, BATARD Cédric.

Commission d'Appel Disciplinaire

Président : QUEAU Pierre.

Membres : JOLY Éric, RICOUR Guillem, KHICHA Ouziene, TISSOT Frédéric, BATARD Cédric.

Commission Révision des Textes

Président : QUEAU Pierre.

Membre : VOURIOT Laurent, RIOU Pascal.

Département des finances :

Commission Budget

Président : FABRE Pierre.



Procès -Verbal

Comité de Direction

Membres : MICHEAU Pierre, CONTRERAS Emmanuelle, FROMENT Nicolas, QUEAU Pierre, BANDIERA Alexandre, BOUILLERE Frédéric, RIOU Pascal, CHAMLAL Nordine, TRASTET Damien.

Autres départements :

Département Communication Aude Foot Mag

Président : MISSENE Patrick

Membres : BOFFELLI Patrice, CHABOT Christophe, MICHEAU Pierre.

Département des Délégués

Président : MARTINEZ Bruno

Membres : BARREAU Georges, CONTRERAS Emmanuelle, DRAI Thierry, FETTOUMI Djamel, GARCIA Thierry, GIRARD Yves, HERBELIN Cédric, SAFFON Thierry, TISSEUR Jérôme.

Département des Présidents de Commission

Membres : Tous les Présidents de Commission

Commission des Présidents de clubs

Président : LOPEZ Cédric.

Membres : VARILLES Franck, CHAMLAL Nordine.

Département Médical

Commission Médicale

Président : MONTESPAN Henri

Département Technique

Membres :

ESCALIER Lionel, FAVIER Julien, GINE Georges, GIRARD Axelle, LOPEZ Maxime, MARRILLAT Mickael, MARTINEZ Bruno, MAURIN François, MONTESPAN Charles, MORIN Jean-Luc, OLIVER François, PEREZ Fabien, RATABOUIL Gérard, RATABOUIL Jean, REFFLE Frédéric, SIRE Christophe, CAMPAGNARO Philippe, VALAT Guillaume, VIVO Sébastien.

Conseillers Techniques

ROQUE Cédric, BAUDIN Frédéric.

Représentant des Jeunes

CARRASCO David.

Demandes de subventions ANS, FAFA, FDVA

Point non abordé. Le Directeur Administratif s'étant excusé en cours de Comité Directeur.

Abandons de frais des bénévoles

Si vous réglez vous-même des frais pour le compte du District pour lequel vous œuvrez (achat de matériel, péages, essence,...), vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Pour ce faire, les 2 conditions suivantes doivent être réunies :

- Vous devez agir **gratuitement** et intervenir pour le compte du District. Ainsi vous devez participer, sans contrepartie, ni aucune rémunération, en espèce ou en nature, à l'animation ou au fonctionnement du District.
- Le District pour lequel vous œuvrez est **d'intérêt général à but non lucratif**.



Procès -Verbal Comité de Direction

Rappel

Le dispositif présente un intérêt uniquement si vous êtes imposable à l'impôt sur le revenu.

Fin de la réunion Comité Directeur : 21h30

Le Secrétaire Général

Pascal RIOU

Le Président du District

Pierre MICHEAU